

LES MISES EN CANDIDATURE POUR LA MÉDAILLE DU BÉNÉVOLAT DE LA SASKATCHEWAN SONT OUVERTES

Les résidents de la Saskatchewan ont jusqu'au 18 octobre pour présenter des candidatures à la Médaille du Bénévolat de la Saskatchewan. Cette distinction honorifique reconnaît les personnes qui ont accompli un service de bénévolat remarquable ou qui ont fait preuve d'engagement communautaire exceptionnel.

« Notre démocratie dépend à tous les niveaux de l'engagement de ses citoyens, que ces derniers occupent des fonctions d'élus, de conseillers scolaires ou qu'ils œuvrent en tant que bénévoles au bénéfice d'organismes de bienfaisance, qu'entraîneur sportif pour les jeunes ou encore comme chef de chorale communautaire. En fait, nous comptons sur les bénévoles pour remplir une multitude de rôles importants », a déclaré le lieutenant-gouverneur Gordon Barnhart. « La Médaille du Bénévolat de la Saskatchewan nous permet de reconnaître le mérite de ces personnes dont l'engagement représente une précieuse contribution pour la province. Par conséquent, je vous encourage tous à mettre en candidature le nom d'un bénévole particulièrement méritant. »

Tout citoyen canadien qui habite en Saskatchewan ou y a résidé pendant longtemps peut être mis en candidature. Les seules exceptions sont les représentants élus actuellement en poste à la Chambre des communes ou à l'Assemblée législative, ou les membres de la magistrature tant qu'ils exercent leurs fonctions. Un groupe ou un organisme ne peut pas être nommé et les mises en candidature à titre posthume ne sont pas acceptées.

Depuis sa création en 1995, la Médaille du Bénévolat a été décernée à 139 citoyens. Une liste des lauréats ainsi que des renseignements et le formulaire de mise en candidature sont affichés en ligne au www.ops.gov.sk.ca/svm ou en composant sans frais le 1-877-427-5505.

-30-

Renseignements :
Jay Teneycke
Communications
Bureau du secrétaire provincial
Regina
Téléphone : 306-798-6095
Courriel : jay.teneycke@gov.sk.ca